

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Vincent Breton

<https://www.cadre21.org/membres/ee4f8c0f0e5b6be3e8e35dcb>

Date d'obtention : 2022-11-30 19:23:08

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsque l'on reçoit une information concernant des sexto, il faut enclencher le processus avec la personne qui nous amène ces informations, cumuler le plus d'informations possibles avant de rencontrer l'agresseur. Si l'acte est malveillant, ne pas rencontrer l'agresseur tout de suite, cumuler le plus d'informations possibles, ensuite le rencontrer pour confisquer son cellulaire et ensuite appeler les policiers.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- ne pas sortir du rôle de son établissement, ex : ne pas rencontrer des élèves si c'est le policier qui nous le demande puisque nous ne sommes pas mandaté par le poste de police.
- cumuler le plus d'informations possibles en enclanchant le processus sexto avec ceux qui nous fournissent de l'information
- ne jamais regarder le contenu partagé
- si l'acte est malveillant, ne pas rencontrer l'agresseur avant d'avoir accumuler le plus d'informations possibles et ensuite lui confisquer son cellulaire et faire appel aux policiers

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

S'assurer de ne jamais avoir accès au contenu, très important de rester à l'affût. Refuser un mandat au policier, avoir une bonne connaissance des limites de notre rôle. Donner des sanctions tel que confisquer un cellulaire, il faut s'assurer d'avoir bien documenter son dossier avant de rencontrer et sanctionner l'agresseur.